

Communiqué de presse rectificatif au communiqué diffusé le 8 avril 2024 sur le tirage de deux tranches sur le financement ATLAS Capital Markets



Tirage de deux tranches sur le financement ATLAS Capital Markets

Ormes, le 24 avril 2024 – 19h30

Vergnet, expert français en production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hybride), annonce avoir tiré les tranches n°2 et n°3 de 500 Obligations Convertibles en Actions Nouvelles chacune, pour un total de 1.000 (« OCA »)¹, d'une valeur nominale de 1.000 euros chacune et pour un montant total de 1.000.000€ (un million d'euros)², en vue de financer la mise en œuvre de son plan de retournement.

Pour Vincent de Mauny, PDG de Vergnet S.A, « En droite ligne avec nos engagements, le tirage de ces deux nouvelles tranches, qui s'inscrivent au sein du contrat conclu avec ATLAS Capital Markets³, seront intégralement dédiées à la restructuration et au développement de Vergnet que notre équipe a pu engager à l'automne dernier. »

NB : retrouvez l'intégralité des informations relatives aux émissions de valeurs mobilières sur l'onglet <https://www.vergnet.com/investisseurs/>

À propos de Vergnet SA

Le groupe Vergnet est un expert en production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hybride) sur réseaux non-interconnectés. Fort de technologies uniques, le Groupe a développé l'Hybrid Wizard, un système hybride pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement pour les réseaux insulaires ou isolés.

Le Groupe a déjà installé 1 000 éoliennes et 402 MW toutes énergies confondues. Il est présent dans plus de 50 pays et regroupe 200 collaborateurs en 11 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007. (FR001400JXA2- ALVER)

L'action Vergnet est éligible au PEA-PME

CONTACTS

¹ A titre indicatif, la participation pro forma d'un actionnaire détenant 1% du capital social préalablement à la conversion desdites OCA serait de [0,40%], postérieurement à conversion desdites OCA, correspondant à la création de [2.500.000] actions nouvelles de la société, sur la base du cours de bourse à la date de tirage (0,40€).

² Les OCA ont été souscrites pour un montant de [neuf cent mille euros (900.000€)].

³ Communiqué du 20 février 2024

Groupe Vergnet
Vincent de Mauny
Directeur Général
investisseurs@vergnet.com

Aelium
Solène Kennis
vergnet@aelium.fr